



Inauguration de la piste cyclable du plateau Ramsay

Saint-Félix-de-Valois, le 4 novembre 2024 – Saint-Félix-de-Valois a officiellement inauguré le prolongement de la piste cyclable du plateau Ramsay en présence de Caroline Proulx, ministre du Tourisme, de la région de Lanaudière et députée de Berthier.

Réalisé au cours de l'été, le projet a permis l'aménagement de 1 664 mètres de piste cyclable isolée dans le secteur de l'avenue Poirier, de l'avenue Beaubec et de la rue Arc-Baubec. Avec la finalisation du prolongement de la rue Henri-L.-Chevrette, qui relie le secteur aux feux de signalisation pour traverser la route 131 de façon sécuritaire, le projet permet de relier le nord et le sud de la Municipalité et de compléter son réseau de piste cyclable en désenclavant tout un quartier. Ce sont 245 mètres de piste cyclable et de trottoir qui ont été ajoutés sur ce tronçon.

Ce projet s'incarne totalement dans les objectifs de la planification stratégique en développement durable, de la politique familiale, du plan de transport et de la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) en favorisant le transport actif de façon sécuritaire, en reliant le réseau de parcs et d'espaces verts de la municipalité

Le projet a été en partie financé par le Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains (TAPU) dans le cadre du Plan pour une économie verte 2030

Citations :

« C'est pour moi un immense plaisir de voir notre gouvernement appuyer cette réalisation qui permettra à la population de Saint-Félix-de-Valois de participer à notre Plan pour une économie verte 2030. Le transport actif se veut un gage de meilleure santé et de bonnes habitudes de vie et cette infrastructure permettra aux féliciennes et aux féliciens de pouvoir s'y adonner pleinement. » - Caroline Proulx, députée de Berthier

« Je tiens à remercier le gouvernement du Québec de son soutien pour l'aménagement de cette boucle qui bonifie grandement notre réseau de piste cyclable en désenclavant le nord et le sud de la Municipalité par un lien en transport actif sécuritaire. En passant en bordure du fond des terrains, les utilisateurs vont avoir l'impression de se trouver en forêt, en plus de facilement pouvoir découvrir nos nouveaux aménagements du parc Alphonse-Robillard et du parc des Chasseurs. » - Audrey Boisjoly, mairesse de Saint-Félix-de-Valois

- 30 -

Source :

Mathieu Voghel-Robert,
Service des communications,
Municipalité de Saint-Félix-de-Valois
450 889-5589, poste 7713
communications@st-felix-de-valois.com

